

Tutoriel saisir les intentions d'orientation de la phase provisoire en ligne via Educonnect

- Depuis son compte Educonnect responsable d'élève

Responsable d'élève

Je me connecte avec mon compte EduConnect

Identifiant [Identifiant oublié? →](#)

Identifiant au format p.nomXX

Mot de passe [Mot de passe oublié? →](#)

Se connecter

[Je n'ai pas de compte →](#)

- Dans l'onglet « Mes services » puis « Orientation » et « Phase provisoire Intentions Courant 1^{er} semestre » : lire les consignes et cliquer sur « Je sais les intentions d'orientation »

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Scolarité Services

Mon compte Se déconnecter

Accueil **Mes services** Contact

Mes services

Mes enfants

- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation**
- Fiche de renseignements
- Mes documents
- Paiement des factures
- Livret scolaire du CP à la 3e

Liens utiles

Accédez à l'ENT

Phase provisoire
Avis provisoires
Après le conseil de classe du 1^{er} semestre

Phase définitive
Choix définitifs
Courant 2^d semestre

Phase définitive
Propositions
Après le conseil de classe du 2^d semestre

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 1^{re} générale ;
- 1^{re} technologique ;
- 1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique ».

Si vous choisissez la voie générale, vous ferez connaître au conseil de classe les quatre enseignements de spécialité envisagés et éventuellement un cinquième si celui-ci n'est pas proposé dans l'établissement fréquenté.

Dans des situations particulières, les passerelles vers la voie professionnelle sont possibles. Pour préparer ce parcours, prenez rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale. Le conseil de classe du premier semestre indiquera, pour chaque voie d'orientation demandée, son avis (favorable, réservé ou défavorable).

Dans le cas de la demande d'accès à la voie professionnelle, il indiquera oui ou non.

Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception. Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif.

Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'Onisep ;
- sur le site [Module lycée](#).

Je sais les intentions d'orientation

- Ajouter une ou plusieurs intentions puis valider

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
Scolarité Services

Mon compte Se déconnecter

Accueil Mes services Contact

Mes services

Mes enfants

- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation**
- Fiche de renseignements
- Mes documents
- Paiement des factures
- Livret scolaire du CP à la 3e

Liens utiles
Accédez à l'ENT

Intentions d'orientation

Premier semestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.
Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation ou un autre parcours.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 11.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

+ Ajouter une intention

Annuler **Valider les intentions**

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Une question, besoin d'aide ? Assistance